



PV 427 DU JEUDI 28 MARS 2019

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 mars 2019

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – A. FEZZA – D. COMBIER – G. SEVE – C. PERROT – Z. BENSLIMANE

COURRIER :

FC RENEINS VAUXONNE : modification lieu de la rencontre U13 du 30 mars

FC TARARE : concerne équipe U13 du 23 mars à Lamure (absente)

FC RENEINS VAUXONNE/BEAUJOLAIS FOOTBALL : date de la rencontre de coupe du Beaujolais U17

GLEIZE : concerne équipe U13.3 du 23 mars à Villié Morgon (absente)

FC VILLEFRANCHE : concerne équipe U11.6F du 23 mars à Ternand (absente)

LIERGUES : U7 du 23 mars à Corcelles

ST FORGEUX : équipe U13 du 23 mars à Limas (absente)

MDA : U13 du 30 mars poule F : MDA 4 – Gleizé 2 se joue à 14 heures à Chasselay stade L. Giuly (synthétique)

BEAUJOLAIS FOOTBALL : dates programmation matchs en retard U13

SUD AZERGUES FOOT/MDA : modification horaire U13 poule B du 30 mars

BULLY : U11 journée du 6 avril : modification de lieu du plateau D501.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Les feuilles d'effectifs devront être actualisées et remises le jour des rencontres au responsable du club organisateur. Tout club qui n'aura pas cette feuille d'effectif sera amendé.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U7. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

JOURNEE DU 6 AVRIL : Les plannings de chaque interclubs seront envoyés à l'adresse du club recevant et au responsable U7/U9 sur leur adresse mail si celle-ci est indiquée sur la liste des responsables.

INTERCLUBS A CHAZAY D'AZERGUES : 12 équipes U7 / 8 équipes U9

U7 : Chazay FC 1, 2, 3, 4, 5 – St Forgeux 1, 2 – USF Tarare 1, 2 – RC Béligny 1, 2

U9 : Chazay FC 1, 2, 3, 4, 5 – St Forgeux 1, 2 – USF Tarare1

INTERCLUBS A BEAUJEU : 11 équipes U7 / 8 équipes U9

U7 : Beaujolais Football 1, 2, 3, 4 – FC Reneins Vauxonne 1, 2, 3, 4, 5 – Corcelles 1 – Chambost St Just 1

U9 : Beaujolais Football 1, 2, 3, 4, 5 – Propières 1, 2 – Corcelles 1

FESTIFOOT A AMPLEPUIS : 14 équipes : Amplepuis 1, 2, 3 – FC Tarare 1, 2 – Bully 1 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3 – St Igny de Vers 1, 2 – Pontcharra StLoup 1, 2, 3

FESTIFOOT A GLEIZE : 14 équipes : Gleizé 1, 2, 3 – MDA 1, 2, 3, 4, 5, 6F – O. Belleroche 1, 2 – Limas 1, 2, 3

FESTIFOOT A ARNAS : 12 équipes : Denicé/Arnas 1, 2 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4F, 5, 6 – Liergues 1, 2, 3, 4

FESTIFOOT A LAMURE : 14 équipes : FC Lamure Poule 1 – Ent. Odenas Charentay 1, 2, 3 – DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5 – OSB 1 – FCVB 1, 2, 3, 4.



PV 427 DU JEUDI 28 MARS 2019

COMPTE RENDU 9 MARS 2019 :

INTER CLUB à ST FORGEUX : 8 équipes convoquées / Tous présents.

Manque feuille d'effectif de PONTCHARRA ST LOUP.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Pensez à mettre à jour les licences de vos joueurs si nécessaire et à actualiser les feuilles d'effectifs.

Tous les dirigeants devront être en possession du listing à jour de tous leurs joueurs U9.

Les feuilles d'effectifs devront être actualisées et remises le jour des rencontres au responsable du club organisateur. Tout club qui n'aura pas cette feuille d'effectif sera amendé.

JOURNEE DU 30 MARS : présence des équipes à 9 h 30.

1) **A GLEIZE** : Gleizé 2 et 3, Valsonne 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 5 et 6, Sud Azergues Foot 3 et 4, Denicé 2 et 3.
(ATTENTION : 10 équipes sur ce plateau)

2) **AU BOIS D'OINGT** : OSB 3 et 4, FC Lamure Poule 1 et 2, Liergues 3 et 4, Sud Azergues Foot 5, USF Tarare 1.

3) **A LIMAS** : Limas 1 et 2, FCVB 5F, Gleizé 1, Denicé 1, Dom-Tac FC 5, Liergues 5, O. Belleroche 3F

4) **A BULLY** : Bully 1 et 2, Chazay FC 1 et 2, Limas 3 et 4, St Forgeux 1 et 2.

5) **A PROPIERES** : Propières 1 et 2, Beaujolais Football 5, Belleville St Jean 5 et 6, Ent. Odenas Charentay St Lager 5 et 6, FC Lamure Poule 3

6) **A LUCENAY** : Terres d'Orées 1, Chambost St Just 1, MDA 7F, Chazay FC 5F, OSB 1 et 2, FC Tarare 1 et 2.

7) **A BELLEROCHÉ** : O. Belleroche 1 et 2, Beaujolais Football 3 et 4, Belleville St Jean 1 et 2, MDA 1 et 2.

8) **A CHATILLON D'AZERGUES** : Sud Azergues Foot 1 et 2, FCVB 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 1 et 2, Pontcharra St Loup 1 et 2.

9) **A CHARENTAY** : Ent. Odenas Charentay St Lager 1/2, Beaujolais Football 1/2, RC Beligny 1/2, Dom-Tac FC 1/2

10) **A ANSE** : MDA 5 et 6, Amplepuis 1 et 2, Dom-Tac FC 3 et 4, Liergues 1 et 2.

11) **A BELLEVILLE** : Belleville St Jean 3/4, FCVB 3/4, FC Reneins Vauxonne 3/4, Ent. Odenas Charentay St Lager 3/4.

12) **A PONTCHARRA** : Pontcharra St Loup 3 et 4F, Amplepuis 3 et 4, MDA 3 et 4, Chazay 3 et 4.

JOURNEE DU 6 AVRIL

INTERCLUBS A CHAZAY D'AZERGUES : 12 équipes U7 / 8 équipes U9

U7 : Chazay FC 1, 2, 3, 4, 5 – St Forgeux 1, 2 – USF Tarare 1, 2 – RC Beligny 1, 2

U9 : Chazay FC 1, 2, 3, 4, 5 – St Forgeux 1, 2 – USF Tarare 1

INTERCLUBS A BEAUJEU : 11 équipes U7 / 8 équipes U9

U7 : Beaujolais Football 1, 2, 3, 4 – FC Reneins Vauxonne 1, 2, 3, 4, 5 – Corcelles 1 – Chambost St Just 1

U9 : Beaujolais Football 1, 2, 3, 4, 5 – Propières 1, 2 – Corcelles 1

FESTIFOOT A VILLEFRANCHE stade Montmartin : 10 équipes : FCVB 1, 2, 3 - Liergues 1, 2 – MDA 1, 2 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2 – O. Belleroche 1

FESTIFOOT A ANSE : 10 équipes : MDA 3, 4, 7F – DomTac FC 3, 4, 5 – Belleville St Jean d'Ard. 5, 6 - Ent. Odenas Charentay St Lager 3, 4

FESTIFOOT A LIERGUES : 9 équipes : Liergues 3, 4, 5 – Amplepuis 1, 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2 – FC Reneins Vauxonne 3, 4

FESTIFOOT A LIMAS : 10 équipes : Limas 1, 2 – MDA 5, 6 – FCVB 4, 5F – Chambost StJust 1 – Terres Dorées 1 – FC Reneins Vauxonne 1, 2

FESTIFOOT A BELLEROCHÉ : 10 équipes : O. Belleroche 2, 3F – Belleville St Jean d'Ardières 3, 4 – Denicé 1, 2 – Gleizé 1, 2 – FC Reneins Vauxonne 5, 6

FESTIFOOT A TARARE : 8 équipes : FC Tarare 1, 2 – Amplepuis 3, 4 – FC Lamure Poule 3 – Pontcharra St Loup 3, 4 – Sud Azergues Foot 5

FESTIFOOT A BELIGNY : 10 équipes : RC Beligny 1, 2 – Denicé 3 – Gleizé 3 – Limas 3, 4 – Ent. Odenas Charentay St Lager 5 et 6F - OSB 1, 2

FESTIFOOT A BULLY : 8 équipes : Bully 1 et 2 – Sud Azergues Foot 1, 2 – Pontcharra St Loup 1, 2 – DomTac FC 1, 2

FESTIFOOT A VALSONNE : 8 équipes : Valsonne 1, 2 – FC Lamure Poule 1, 2 – Sud Azergues Foot 3, 4 – OSB 3, 4.



PV 427 DU JEUDI 28 MARS 2019

COMPTE RENDU DU 16 MARS :

A DENICE ; ANSE ; CHAZAY ; BELLEROCHÉ ; LIERGUES ; TARARE ; BELLEVILLE ; BELIGNY : R.A.S.

A VALSONNE : absence excusée de Sud Azergues Foot 5

A CHAMBOST ALLIERES : manque feuille d'effectif de FC Reneins Vauxonne 5 et 6

A LA TOUR DE SALVAGNY : manque feuille d'effectif de Liergues 3 et 4

Rappel concernant la pratique U9:

-La relance protégée du gardien de but : Le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m.

Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

➡ COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Quelques recommandations pour le bon déroulement des plateaux : Les équipes doivent arriver à l'heure sur les sites. La feuille de plateau doit être remplie avant les rencontres (nomination des équipes et non ABCB). Respecter les règles du jeu – Arbitrage par un responsable d'équipe

En fin de rencontre : compléter la feuille de plateau (résultats) + signature de l'éducateur. Le club organisateur doit l'envoyer dans les 48 heures au siège du Groupement Beaujolais : Impasse Revin 69400 Villefranche sur Saône.

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE :

A NOTER : LES PLATEAUX A DOMICILE DE SUD AZERGUES FOOT SE DEROULENT A 10 HEURES A CHESSY LES MINES

JOURNÉE DU 6 AVRIL : Suite terrain indisponible, le plateau D501 prévu à Bully à 14 heures est déplacé à CHESSY à 14 heures. Equipes concernées : Bully 1 – Belleville St Jean d'Ard. 4 – Sud Azergues Foot 2 – Ent. Denicé/Arnas 2.

DES REGROUPEMENTS DE PLATEAUX ONT ETE EFFECTUES en prendre note

Journée du 6 avril :

Groupe A : FC Villefranche 1 : voir plateau B502 à Charentay

Ent. Denicé/Arnas 1 : voir plateau B502 à Charentay

Groupe C : Gleizé 2 : voir plateau D502 à St Igny de Vers

FC Pontcharra St Loup 2 : voir plateau D504 à Liergues

Groupe D : FC Pontcharra StLoup 3 : voir plateau E502 à Saint Loup.

RAPPEL : ORGANISATION PRATIQUE LIMITROPHE. Peu de clubs ont répondu à ce jour, veuillez nous faire savoir si vous participez ou non à cette pratique. Merci.

« Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). **Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 29/03/19.**

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 18/05/19 et 25/05/19 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau

OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.



PV 427 DU JEUDI 28 MARS 2019

Retour pratique limitrophe : Equipes participantes : DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5 – Pontcharra St Loup 1, 2 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4. Denicé 1 – Liergues 1, 2, 3.

Non participantes : équipes de Limas, équipes de Beaujolais Football, équipes de St Forgeux.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

Journée du 9 mars : Plateau C104 à Tarare (USF)

Journée du 16 mars : Plateau A202 à Fleurie

Plateau A204 à Amplepuis

Plateau B203 à St Georges

Plateau D203 à Lamure

Plateau D201 à St Loup

➔ COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT :

LIEU DES RENCONTRES :

Les équipes de PONTCHARRA ST LOUP : prendre note dans modification horaire et lieu des rencontres

MODIFICATION PRENDRE NOTE : Les équipes de SUD AZERGUES FOOT jouent à 14 heures à CHATILLON D'AZERGUES

Les équipes d'AMPLEPUIIS jouent au stade Balmon

Les équipes de LIERGUES jouent à 10 heures stade de l'Eclair (équipes 1, 2, 3)

ENT. HAUTE AZERGUES 1 joue à Lamure

ENT. HAUTE AZERGUES 2 joue à Chambost

DOMTAC FC 4 - 5 – 6F jouent à 14 heures à Dommartin

ENT. HAUT BEAUJOLAIS joue à 14 heures à Ouroux

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : équipe 5 en poule H joue à 10 HEURES à domicile stade Rosselli

Les équipes de MDA jouent à Anse à 14 heures

A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS ET EDUCATEURS : suite à l'inversion de résultats sur les feuilles de match au cours de la première phase, veuillez vérifier avec attention les scores inscrits sur la feuille en fin de rencontre (document officiel).

Rappel : l'original des feuilles de match doit parvenir au Groupement dans les 48 heures suivant la rencontre (les feuilles envoyées par mail ne sont pas prises en compte).

MODIFICATION CALENDRIER

POULE H : Belleville St Jean d'Ardières 5 remplace exempt dès ce 9 février. Cette équipe joue à domicile à 10 HEURES stade Rosselli.

POULE G : l'équipe de Ent. Odenas Charentay St Lager 2 est forfait général. Les équipes devant les rencontrer seront exemptes.

PROGRAMMATION DES RENCONTRES ENTRE EXEMPTS (poule CD et FG)

Aller le 2 février – Retour le 6 avril : ST FORGEUX – ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS
MDA 4 – LIERGUES 3

Aller le 9 février – Retour le 4 mai : DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 1
FC RENEINS VAUXO. 3 – SUD AZERGUES FOOT 3 match aller à reprogrammer

Aller le 9 mars – Retour le 11 mai : AMPLEPUIIS 3 – DOMTAC FC 5
GLEIZE 2 – O. BELLEROCHÉ 2

Aller le 16 mars – Retour le 18 mai : RC BELIGNY 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2
ENT. HAUTE AZERGUES 2 – EXEMPT (forfait de Ent. Odenas Charentay St Lager 2 à partir du 16 mars)

Aller le 30 mars – Retour le 25 mai : LIERGUES 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3
PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 2

Les feuilles de matchs sont à retourner au Groupement Beaujolais dans les 48 heures suivant les rencontres.



PV 427 DU JEUDI 28 MARS 2019

RAPPEL DES RENCONTRES A REPROGRAMMER POUR CAUSE INTEMPERIES OU AUTRES :

DATE LIMITE POUR JOUER CES RENCONTRES LE 6 AVRIL. Passé cette date, les 2 clubs seront déclarés forfaits et amendés.

Journée du 2 février :

Poule A : Amplepuis 2 – Beaujolais Football 1 le 3 mercredi avril à 17 heures stade des Charmilles à FLEURIE (accord des 2 clubs)

Poule C : Amplepuis 3 – RC Béligny

Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – Beaujolais Football 3 le mercredi 3 avril à 17 heures à St Georges
Sud Azergues Foot 2 – FC Villefranche 5F

Poule H : Pontcharra St Loup 4F – Amplepuis 4

Journée du 9 février : Match entre exempts : FC Reneins Vauxonne 3 – Sud Azergues Foot 3

Journée du 9 mars : Poule F : Belleville St Jean d'Ardières 3 – Ent. Haute Azergues 2

Journée du 16 mars : Poule H : Gleizé 3 – Belleville St Jean d'Ardières 5

INVERSION DE RENCONTRES :

POULE B : la rencontre du 2 février Chazay FC 2 – Sud Azergues Foot 1 a été inversée. Le match retour du 6 avril sera donc Sud Azergues Foot 1 – Chazay FC 2

POULE C : la rencontre du 9 février Amplepuis 3 – Liergues 1 a été inversée. Le match retour du 4 mai aura donc lieu à Amplepuis.

MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE

Journée du 30 mars

Poule B : Sud Azergues Foot 1 – MDA 3 se joue à 15 heures à Châtillon d'Azergues

Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – FCVB5F se jouera à 14 HEURES au parc Montchervet à St Georges (au lieu du stade du collège)

Poule F : MDA 4 – Gleizé 2 se jouera à 14 heures au stade L. Giuly à Chasselay (synthétique)

poule G : Liergues 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 6 avril

Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – Pontcharra St Loup 3 se jouera à 10 HEURES parc Montchervet à St Georges

Journée du 4 mai

Poule B : Entente Haute Azergues 1 – Denicé 1 se jouera à 14 heures au stade de Chambost Allières (au lieu de Lamure)

Poule G : Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Liergues 3 se jouera à 10 HEURES à Odenas

Journée du 11 mai

Poule A : Gleizé 1 – Chazay FC 1 se jouera à 10 HEURES à Gleizé

poule G : Liergues 3 - FC Reneins Vauxonne 3 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

poule H : Gleizé 3 – Pontcharra St Loup 4F se jouera à 10 HEURES à Gleizé

Journée du 18 mai

Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES au parc Montchervet à St Georges

Journée du 25 mai

Poule H : Gleizé 3 - Amplepuis 4 se jouera à 10 HEURES à Gleizé

FCVB : prendre note de la programmation des matchs à domicile ci-dessous :

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

samedi 06 avril 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - SUD AZERGUES FOOT 2

samedi 18 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - U.F.B. JEAN D ARD. F 4

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - FC RENEINS VAUXONNE 2

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

samedi 11 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - BEAUJOLAIS FOOT

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - ST. AMPLEPUSIEN 2

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Journée du 16 mars

Poule A : AMPLEPUS 2 – CHAZAY FC 1



PV 427 DU JEUDI 28 MARS 2019

Poule B : ENT. HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES FOOT 1

Poule C : AMPLEPUIS 3 – DOMTAC FC 4

Poule D : ENT. HAUT BEAUJOLAIS – LIERGUES 2

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

Tirage au sort des coupes à 11 effectué ce jeudi 7 mars au Groupement en présence de David Basset (président de l'AS Limas), J. J. Giraud (président de FC Lamure Poule), Thomas Rossier et Ludovic Jacquet de FC Lamure Poule.

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U15 (cadrage) à jouer le samedi 30 mars à 15 h 30

O. BELLEROCHÉ 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

ENT. DENICE LIMAS 1 – FCVB2

ENT. PAYS TARARIEN 2 – CHAZAY FC 1

SUD AZERGUES FOOT 2 – AMPLEPUIS 2 13 heures à CHESSY

Exempts : PONTCHARRA ST LOUP 1 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS – ENT. PAYS TARARIEN 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U17 (quart de finale) à jouer le dimanche 31 mars à 10 heures

PONTCHARRA ST LOUP 1- MDA 1 le 30 mars à 17 h 30 à Pontcharra

LIERGUES 2- BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1

ENT. MT BROUILLY VAUXONNE – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 le samedi 30 mars à 15h30 à St Georges de Reneins

MDA 2 – AMPLEPUIS 1

RENCONTRES DE COUPE DES VIGNERONS (cadrage) à jouer le dimanche 31 mars à 14 h 30

CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 2 – LIMAS 1 **report présumé, date à convenir rapidement**

CHAZAY FC 2 – OSB 2 **report présumé, date à convenir rapidement**

ENT. ODENAS CHARENTAY 3 – SORNINS REUNIS 2 **report présumé, date à convenir rapidement**

LES SAUVAGES 1 – OUROUX

POUILLY POMMIERS – GLEIZE 2

Exempts : VALSONNE – BEAUJOLAIS FOOT 3 – PONTCHARRA ST LOUP 3

RENCONTRES DE COUPE J. MAGAT (huitième de finale) à jouer le dimanche 31 mars à 14 h 30

DENICE 2 – ST JEAN SPORT **report présumé, date à convenir rapidement**

CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 1 – CHAZAY FC 1

ST FORGEUX 2 – FC LAMURE POULE 1 le 28 avril à 14 h 30

FC LAMURE POULE 2 – FC RENEINS VAUXONNE 1 le 21 avril à 14 h 30

DOMTAC FC 3 – DENICE 1

USF TARARE 1 – MDA 3

AMPLEPUIS 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 **report présumé, date à convenir rapidement**

BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1

Rencontres en FMI.

Merci de nous tenir au courant rapidement de la date convenue pour les rencontres en report présumé.

Pour tout changement effectué via Footclub merci de faire parvenir une copie au Groupement. Prochain tour le 8 MAI.

RAPPEL : Nous recherchons un club pouvant nous accueillir pour les finales de coupe du Beaujolais U15 et U17 prévues le samedi après midi 15 juin 2019. Merci de faire parvenir vos propositions au Groupement.